

SENATE



SÉNAT

CANADA

**PREMIER RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR
*Le Budget principal des dépenses de 2018–2019***

Comité sénatorial permanent des finances nationales

TRENTE ET UNIÈME RAPPORT

Président :

L'honorable Percy Mockler

Vice-présidents :

L'honorable Mobina Jaffer

L'honorable André Pratte

Juin 2018

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du 18 avril 2018 :

L'honorable sénatrice Bellemare propose, appuyée par l'honorable sénateur Harder, C.P. :

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019, à l'exception du crédit 1 – Bibliothèque du Parlement;

Que, aux fins de cette étude, le comité soit autorisé à se réunir même si le Sénat siège à ce moment-là, l'application de l'article 12-18(1) du Règlement étant suspendue à cet égard.

TABLE DES MATIÈRES

ORDRE DE RENVOI	1
SOMMAIRE.....	3
INTRODUCTION.....	5
1 SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR.....	7
2 TRANSPORTS CANADA.....	10
3 IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA	12
4 AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA.....	14
5 COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ DU CANADA	16
6 SERVICES PARTAGÉS CANADA	18
7 SERVICES PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT CANADA.....	20
8 SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA.....	22
9 RELATIONS COURONNE-AUTOCHTONES ET AFFAIRES DU NORD CANADA.....	24
10 SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT.....	26
11 EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA.....	29
12 GENDARMERIE ROYALE DU CANADA.....	31
13 ANCIENS COMBATTANTS CANADA	33
14 ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA	35
15 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE.....	37
ANNEXE – TÉMOINS AYANT COMPARU DEVANT LE COMITÉ	40

SOMMAIRE

Budget principal des dépenses de 2018–2019

Dans le cadre de son rôle de surveillant des dépenses gouvernementales, le Comité sénatorial permanent des finances nationales a examiné le *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, déposé au Sénat le 17 avril 2018 et renvoyé au comité pour étude le 18 avril 2018. Dans le budget principal des dépenses, le gouvernement demande au Parlement l'autorisation de dépenser 113 milliards de dollars en dépenses budgétaires votées et prévoit des dépenses législatives de 163 milliards de dollars, pour un total de 276 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 7 % comparativement au budget principal des dépenses de l'exercice précédent.

Pour examiner le *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, le comité a tenu sept réunions pour interroger les représentants de 15 organismes fédéraux qui demandent des crédits votés d'une valeur totale d'environ 69 milliards de dollars, soit 61 % de l'ensemble des crédits votés.

Dans l'ensemble, il reste préoccupant pour le comité de voir que l'information demandée aux ministères n'est pas fournie en temps opportun. Cela entrave notre fonction de surveillance et notre capacité de demander au gouvernement de rendre compte de la façon dont il se propose de dépenser les fonds publics.

Plus précisément, le comité formule les observations suivantes compte tenu des enjeux soulevés lors de ses réunions :

1. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a inclus un nouveau crédit d'exécution du budget de 7 milliards de dollars dans le Budget principal des dépenses, mais il devrait présenter un plan clair sur la façon dont il entend incorporer les mesures de dépenses budgétaires dans les crédits du Budget principal des ministères, semblable au système en place en Australie.
2. Le Secrétariat du Conseil du Trésor devrait clairement préciser les paramètres des crédits fondés sur l'objet avant d'appliquer à d'autres ministères le projet pilote auquel participe Transports Canada.
3. Avec la hausse rapide du nombre de passages irréguliers à la frontière, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada devrait s'assurer de disposer des ressources nécessaires pour traiter les demandes.
4. L'Agence des services frontaliers du Canada a relocalisé une partie de ses effectifs pour répondre au nombre croissant de passages irréguliers à la frontière, mais elle devrait s'assurer que cela n'ait pas de répercussions néfastes sur l'efficacité fonctionnelle de ses autres régions.
5. Même avec des fonds supplémentaires sur les deux prochaines années, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada aura de la difficulté à réduire son arriéré de 50 000 demandes d'asile.
6. Étant donné que Services partagés Canada dirige plusieurs projets ayant subi des retards, il devrait se doter de plans de mise en œuvre concrets, assortis d'échéanciers précis pour la conception d'infrastructures essentielles de cybersécurité et de sécurité des TI.

7. Alors qu'il étudie les options pouvant remplacer le système de pays Phénix, le gouvernement devrait donner l'assurance aux employés de la fonction publique qu'ils recevront leur paye à temps et sans erreur, et que le personnel du Centre des services de paye de la fonction publique recevront le soutien et la formation nécessaires pour composer avec le système actuel, ainsi que tout système à venir.
8. La création du ministère des Services aux Autochtones Canada et la fin de mesures budgétaires font qu'il est très difficile de tenir le compte des fonds attribués aux services aux Autochtones d'une année à l'autre. Le Secrétariat du Conseil du Trésor devrait veiller à ce que les prévisions budgétaires de tous les ministères distinguent plus clairement les niveaux de financement permanent et les engagements budgétaires limités dans le temps.
9. Dans la nouvelle relation financière qu'il entreprend avec les communautés des Premières Nations, en offrant notamment des subventions décennales, le gouvernement devrait mettre en place des mécanismes pour rajuster les niveaux de financement sur un horizon de planification de 10 ans.
10. Le gouvernement devrait intensifier la recherche sur les liens entre logement et santé dans les communautés rurales des Premières Nations et du Nord, et concevoir des codes du bâtiment adaptés à la géographie et à la culture de ces communautés.
11. Parallèlement aux fonds supplémentaires qu'il investit dans la Stratégie emploi jeunesse, le gouvernement devrait veiller à ce que la Stratégie atteigne son objectif consistant à aider les jeunes à trouver et à conserver des emplois valorisants.
12. Les fonds supplémentaires versés à la Gendarmerie Royale du Canada pour ses opérations de première ligne devraient l'aider à attirer et à maintenir en poste un nombre suffisant de recrues.
13. Étant donné qu'un plus grand nombre d'anciens combattants quittent le service actif pour retourner à la vie civile, Anciens Combattants Canada devrait s'assurer d'avoir la capacité requise pour offrir des services adéquats et en temps opportun aux anciens combattants.
14. Environnement et Changement climatique Canada devrait veiller à ce que son régime de tarification du carbone tienne compte des répercussions possibles sur la compétitivité des secteurs tributaires du commerce qui produisent de grandes quantités d'émissions.
15. Le ministère de la Défense nationale devrait se montrer plus transparent en ce qui a trait à la façon dont il dépense son financement de 20 ans prévu par la nouvelle politique de défense Protection, Sécurité, Engagement.

INTRODUCTION

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales joue un rôle important dans l'examen des plans de dépenses du gouvernement fédéral. Au nom du Parlement et des Canadiens et des Canadiennes, il examine les budgets principaux et supplémentaires des dépenses. Il étudie les dépenses gouvernementales proposées afin de déterminer si elles sont raisonnables, si elles permettent d'optimiser les ressources et d'atteindre les objectifs du gouvernement, et il en fait rapport.

Le *Budget principal des dépenses de 2018-2019* a été déposé au Sénat le 17 avril 2018 et renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales pour étude le 18 avril 2018. Il contient des renseignements pour appuyer la demande d'autorisation de dépenser que le gouvernement adresse au Parlement pour la prestation de ses programmes et services au cours de l'exercice financier 2018-2019, y compris (et non en sus) les montants déjà présentés dans le *Budget provisoire des dépenses de 2018-2019*.

Comme le montre le Tableau 1, le total des crédits votés énoncés dans le *Budget principal des dépenses de 2018-2019* s'élève à 112,9 milliards de dollars, une augmentation de 11 % comparativement au *Budget principal des dépenses de 2017-2018*, tandis que les postes législatifs devraient augmenter de 5 %. Dans l'ensemble, les dépenses budgétaires augmentent de 7 %.

Tableau 1 – Dépenses principales, 2017–2018 et 2018–2019 (en milliards de dollars)

	2017–2018	2018–2019	Différence (%)
Dépenses budgétaires			
Crédits votés	102,14	112,87	10,5
Postes législatifs	155,78	163,10	4,7
Total	257,92	275,97	7,0
Dépenses non budgétaires			
Crédits votés	0,03	0,06	100,0
Dépenses législatives	(,25)	0,54	316,0
Total	(,22)	0,60	372,7

Source : Tableau préparé à partir de données du Secrétariat du Conseil du Trésor, *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, 2018.

Pour son étude du *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, le comité a tenu sept réunions et interrogé les représentants de 15 organisations fédérales demandant en tout des crédits votés d'une valeur d'environ 69 milliards de dollars, soit 61 % de l'ensemble des crédits votés demandés dans le budget principal. Nous avons aussi rencontré des représentants du Bureau du directeur parlementaire du budget.

Ce rapport met en lumière les problèmes dont il a été question durant notre étude du budget principal des dépenses et présente nos observations sur les principaux défis auxquels chacune des organisations est confrontée. Il convient de souligner l'ajout d'une nouvelle méthode d'intégration des mesures de dépenses budgétaires dans un crédit unique géré par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

On trouvera de plus amples renseignements sur nos audiences en consultant la transcription de nos réunions sur notre [site Web](#).

1 SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR

Le Secrétariat appuie le Conseil du Trésor dans son rôle de conseil de gestion du gouvernement, à savoir superviser les opérations du gouvernement fédéral dans son ensemble, assurer la supervision de la gestion financière des ministères et organismes et agir à titre d'employeur de la fonction publique centrale.

Observations du comité

Le Secrétariat du Conseil du Trésor a entrepris des mesures pour harmoniser l'information sur les dépenses dans le budget et dans le budget principal des dépenses, comme inclure dans le budget principal des dépenses un nouveau crédit d'exécution du budget de 7 milliards de dollars.

Toutefois, il devrait présenter un plan précis expliquant la façon dont il compte incorporer les mesures de dépenses du budget dans les crédits du budget principal des dépenses des ministères, comme on le fait en Australie, ce qui se traduirait par une harmonisation complète des documents.

1.1 Survol du budget des dépenses

Dans le *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) demande des crédits votés totalisant 13 250 796 189 \$, et prévoit des dépenses de l'ordre de 367 983 303 \$ pour les postes législatifs. En tout, les autorisations du SCT augmentent de 7,1 milliards de dollars ou 108 %. Cette augmentation est principalement attribuable à :

- l'inclusion d'un crédit d'exécution du budget de 7,0 milliards de dollars pour les nouvelles mesures approuvées et présentées dans le budget fédéral de 2018;
- une augmentation de 25,0 millions de dollars au crédit 10, Initiatives pangouvernementales, afin de financer un fonds pour éventualités à l'appui du Sommet du G7, tenu dans la région de Charlevoix, au Québec;
- une augmentation nette de 10,4 millions de dollars au crédit 1, Dépenses du programme, principalement liée au financement ponctuel du Service numérique canadien, à l'amélioration de l'accès à l'information, au renouvellement du Web, à la coopération en matière de réglementation, au Programme d'apprentissage mixte et au financement continu pour les programmes de développement en leadership pour les cadres supérieurs et le comité mixte de perfectionnement professionnel avec l'Association canadienne des agents financiers. Cette augmentation est partiellement compensée par la temporisation du financement de l'Initiative de renouvellement du milieu de travail.

Le budget de 2018 prévoit également l'affectation de 591 millions de dollars supplémentaires au SCT, par l'intermédiaire du crédit 40 – Exécution du budget.

1.2 Harmonisation du budget et du budget principal des dépenses

Pour faciliter l'harmonisation des informations sur les dépenses dans le budget et dans le budget principal des dépenses, on a modifié le *Règlement de la Chambre des communes* pour repousser la date de dépôt du budget principal des dépenses après celui du budget. En outre, le gouvernement a ajouté, dans le *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, un nouveau fonds géré par le SCT : le

crédit 40 – Exécution du budget, qui totalise 7,0 milliards de dollars en 2018–2019. Cette somme financerait de nouvelles mesures de dépenses annoncées dans le budget de 2018, selon ce qui est indiqué dans une annexe.

Toutefois, le directeur parlementaire du budget (DPB) a souligné que le libellé du crédit n'oblige pas le gouvernement à dépenser les fonds selon ce qui est indiqué dans l'annexe. De même, les sommes indiquées dans l'annexe n'ont pas été validées par un examen du SCT.

Le président du Conseil du Trésor, l'honorable Scott Brison, a informé le comité que le gouvernement modifierait le libellé du crédit pour le rendre plus clair. En ce qui concerne les prochaines étapes, il a dit que le gouvernement souhaitait adopter un système semblable à celui de l'Australie, où le Trésor et le ministère des Finances travaillent en étroite collaboration pour présenter le budget et le budget principal des dépenses en même temps. Cependant, il faudrait du temps pour en arriver à un tel système et changer les façons de fonctionner, les méthodologies et les cultures.

Certains membres du comité craignaient que le nouveau crédit réduise la transparence et la surveillance parlementaire parce que, comme l'a indiqué le DPB, les mesures de dépenses budgétaires ne sont pas incluses dans les plans ministériels, n'ont pas fait l'objet d'un examen par le Conseil du Trésor et sont approuvées par le Parlement avant cet examen.

1.3 Système de paye Phénix

Le budget de 2018 a affecté 16 millions de dollars au Secrétariat du Conseil du Trésor « afin de travailler avec des experts, les syndicats de la fonction publique fédérale et des fournisseurs de technologies sur les prochaines étapes de la mise en place d'un nouveau système de paye¹ ».

Le président a dit qu'ils examinaient actuellement un nouveau système de paye, parce que de nouvelles méthodologies et technologies ont vu le jour et que les méthodes de gestion des systèmes de paye ont changé.

Lorsque le comité lui a demandé s'il avait consenti à la décision de lancer Phénix en janvier 2016 même si le système n'était manifestement pas prêt, le président a répondu que la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement avait décidé d'aller de l'avant parce que, selon ses dires, on l'avait informée que Phénix était prêt à être déployé et que l'ancien système de paye n'était plus disponible. Par la suite, le gouvernement a mis en place des normes numériques ainsi qu'un nouveau régime de gouvernance avec le dirigeant principal de l'information, ce qui permettra de signaler les projets lacunaires plus tôt dans leur élaboration.

1.4 Analyse comparative entre les sexes et analyse comparative entre les sexes plus

L'analyse comparative entre les sexes (ACS) évalue les répercussions que les politiques, les programmes, les lois et les mesures budgétaires ont sur divers groupes de femmes, d'hommes et de personnes de diverses identités de genre, en tenant compte de leur sexe, de leur genre et d'autres facteurs identitaires. L'analyse comparative entre les sexes plus intègre un éventail de facteurs identitaires qui se recoupent, notamment l'âge, le handicap, l'éducation, la langue, l'orientation sexuelle, la culture, la géographie, l'origine ethnique, l'appartenance autochtone, la religion, la classe sociale et le revenu.

¹ Ministère des Finances du Canada, [Égalité + Croissance : Une classe moyenne forte](#), février 2018, p. 216.

Le président a informé le comité que toutes les propositions soumises au Cabinet devaient inclure une analyse comparative entre les sexes et l'analyse comparative entre les sexes plus. Les représentants ont ajouté qu'on avait demandé aux ministères d'inclure dans leurs plans ministériels une analyse comparative entre les sexes et l'analyse comparative entre les sexes plus pour leurs programmes en cours.

Interrogé sur la préparation d'un rapport postérieur offrant plus de transparence sur l'utilisation de l'analyse comparative entre les sexes et de l'analyse comparative entre les sexes plus par le gouvernement dans ses processus décisionnels, le président a répondu qu'il était favorable à l'idée de suivre les résultats des initiatives au fil du temps.

1.5 Résultats

Pour fournir de meilleurs renseignements aux parlementaires, le gouvernement a notamment proposé d'améliorer l'information relative à la planification et aux résultats dans les rapports ministériels.

Toutefois, les représentants du Bureau du DPB étaient d'accord avec les membres du comité pour dire que les indicateurs de rendement étaient souvent absents, qu'ils changeaient d'une fois à l'autre ou qu'ils n'étaient guère efficaces. Ils ont souligné qu'ils avaient trouvé une très faible corrélation entre le rendement des programmes et les décisions budgétaires. Il faut dire que budgéter en fonction du rendement demeure difficile pour bien des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Ils se sont engagés à travailler encore sur les indicateurs de rendement.

1.6 La culture de la fonction publique

Dans un rapport récent, le vérificateur général du Canada a critiqué la culture de la fonction publique, qui selon lui met l'accent sur l'obéissance et l'élimination du risque et des erreurs.

Le président a reconnu qu'il y avait une culture d'aversion au risque dans la fonction publique. Il tente pour sa part de favoriser une culture d'expérimentation dans laquelle les fonctionnaires prendraient part à des projets pilotes pour mettre des idées à l'essai et apprendre de leurs erreurs. Il a cité comme exemple la nouvelle approche à l'égard de l'immigration au Canada atlantique, qui répondra aux besoins du marché du travail.

Outre la culture, le président a dit que la fonction publique devrait s'assurer d'avoir une capacité de mise en œuvre, surtout en ce qui a trait à la gestion des projets et à l'approvisionnement.

2 TRANSPORTS CANADA

Transports Canada promeut la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la responsabilité environnementale des transports aérien, maritime et routier au Canada, de même que la sécurité du transport des marchandises dangereuses.

Observations du comité

Le Secrétariat du Conseil du Trésor devrait clairement préciser les paramètres des crédits fondés sur l'objet avant d'appliquer à d'autres ministères le projet pilote auquel participe Transports Canada.

2.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, Transports Canada demande des crédits totalisant 1 291 127 102 \$ et prévoit des dépenses législatives de 223 825 936 \$. Les autorisations budgétaires de Transports Canada augmentent de 212 millions de dollars, soit de 16 %. Les principaux éléments responsables de cette augmentation sont les suivants :

- une augmentation du crédit de fonctionnement de 100,2 millions de dollars en raison du financement du budget 2017 pour le Plan de protection des océans, l'Initiative des corridors de commerce et de transport, et le plan de modernisation de Transports Canada;
- une augmentation des crédits de subventions et de contributions de 134,5 millions de dollars dans le budget 2017 pour le Plan de protection des océans et l'Initiative des corridors de commerce et de transport.

Ces augmentations sont partiellement compensées par une diminution de :

- 15,6 millions de dollars du crédit pour dépenses d'immobilisation en raison de la fin de l'Initiative d'infrastructure fédérale du budget 2016, qui est partiellement compensée par une hausse du financement du Programme de contributions pour les services de traversier.

En outre, le budget 2018 alloue au Ministère 60 millions de dollars supplémentaires, qui seraient octroyés par l'intermédiaire du crédit 40 – Exécution du budget du Secrétariat du Conseil du Trésor.

2.2 Projet pilote

Pour une troisième année consécutive, le ministère des Transports fait partie d'un projet pilote qui divise ses dépenses au titre des subventions et contributions en trois crédits fondés sur l'objet. Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan du Secrétariat du Conseil du Trésor visant à améliorer l'information incluse dans le budget. Transports Canada a été choisi pour mettre à l'essai cette structure de crédits fondée sur l'objet parce que ses subventions et contributions sont moins complexes que dans les autres ministères.

Les représentants ont dit au comité que le Ministère continuait de participer au projet pilote, mais qu'il aurait besoin de plus amples renseignements sur les paramètres d'une éventuelle expansion du projet avant de pouvoir formuler une recommandation.

2.3 Corridors de commerce

Le budget de 2017 a affecté 10,1 milliards de dollars sur 11 ans à des projets de transport par l'entremise de l'Initiative des corridors de commerce et de transport. Par exemple, le Fonds national pour les corridors de transport, d'une valeur de 2 milliards de dollars, s'adresse à des projets d'infrastructure pouvant réduire les goulots d'étranglement et améliorer la capacité, aider le système de transport à résister aux changements climatiques et répondre aux besoins particuliers du Nord en matière de transport.

Les représentants ont déclaré au comité que ce programme était en grande demande, puisque le Ministère a reçu plus de 350 propositions. Il annoncera dès cette année les fonds destinés à la première étape de 30 à 40 projets.

2.4 Plan de protection des océans

En novembre 2016, le gouvernement a lancé un Plan de protection des océans, un investissement de 1,5 milliard de dollars. Selon ce plan, Transports Canada mettra en place des mesures pour prévenir les incidents de pollution en milieu marin et y réagir; résoudre les problèmes des navires abandonnés, des épaves et des navires dangereux, et intervenir pour restaurer les habitats côtiers et atténuer l'impact de l'exploitation quotidienne des navires sur les mammifères marins.

Les représentants ont informé le comité que le programme portant sur les navires abandonnés, les épaves et les navires dangereux était nouveau et disposait d'un budget d'environ 7 millions de dollars par an. Les demandeurs doivent d'abord procéder à une analyse de ce qu'il faudrait pour enlever un navire, et ensuite demander des fonds pour exécuter les travaux d'enlèvement. On a procédé jusqu'à présent à 47 analyses et à plusieurs enlèvements de navires.

Pour atténuer l'impact des navires sur les baleines, le Ministère a demandé que les navires réduisent leur vitesse dans les zones fréquentées par les baleines, et il se penche sur les règlements et la conception de navires pouvant réduire le bruit.

En ce qui concerne l'affectation de 26 millions de dollars prévue au budget de 2018 pour la protection de la vie marine, les représentants n'ont pu fournir de données, puisqu'ils sont en train d'élaborer le programme et de préparer une présentation au Conseil du Trésor.

2.5 Petits aéroports

Le budget de 2018 a prévu 41 millions de dollars sur quatre ans, dont 8,9 millions de dollars seraient versés à Transports Canada en 2018–2019, pour le renforcement des aéroports desservant les communautés éloignées. Le financement répondrait aux besoins urgents en capital des petits aéroports détenus et exploités par le gouvernement du Canada.

Les représentants ont fait remarquer qu'il y a plusieurs années, Transports Canada a transféré bon nombre d'aéroports aux municipalités et aux provinces, qui sont maintenant responsables de leur fonctionnement et de leur entretien. Transports Canada gère un Programme de subvention au fonctionnement et à l'entretien des aéroports de 1,6 million de dollars par année. Transports Canada demeure aussi responsable de la sécurité et de la sûreté de tous les aéroports; il s'occupe donc de la réglementation, de la certification, des inspections, des évaluations fondées sur le risque, de la conformité et de l'application de la loi.

3 IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) présélectionne et approuve les immigrants, les étudiants étrangers, les visiteurs et les travailleurs temporaires; réinstalle les réfugiés; gère les services d'aide à l'établissement et à l'intégration des immigrants; et attribue la citoyenneté².

Observations du comité

Avec la hausse rapide du nombre de passages irréguliers à la frontière, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada devrait s'assurer de disposer des ressources nécessaires pour traiter les demandes.

3.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, IRCC demande en tout 2 201 113 856 \$ de crédits votés et prévoit des dépenses législatives de 154 549 420 \$. Dans l'ensemble, les autorisations d'IRCC augmentent de 709 millions de dollars, ou 43 %. La hausse est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- 236,6 millions de dollars en raison de rajustements législatifs liés au fonds renouvelable de Passeport Canada;
- 287,9 millions de dollars pour les plans des niveaux d'immigration de 2017 et 2018;
- 112 millions de dollars pour la subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration;
- 89,8 millions de dollars pour le Programme fédéral de santé intérimaire;
- 28,1 millions de dollars pour la mise en œuvre du contrôle biométrique dans le système d'immigration du Canada.

Ces hausses sont compensées par une diminution de 58,1 millions de dollars par rapport aux initiatives relatives aux réfugiés syriens.

Le budget de 2018 a aussi accordé 86 millions de dollars de plus au Ministère, qui proviendraient de l'ajout du crédit 40 – Exécution du budget – du Secrétariat du Conseil du Trésor.

3.2 Migration irrégulière

IRCC traite les demandes d'asile en partenariat avec d'autres ministères compétents et offre des soins de santé temporaires aux demandeurs d'asile. Le budget de 2018 proposait d'accorder 173 millions de dollars à IRCC sur deux ans pour appuyer ses activités à la frontière canado-américaine. En 2018-2019, IRCC se verrait attribuer 17 millions de dollars pour la migration irrégulière par l'entremise du crédit 40 – Exécution du budget – du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Selon les statistiques d'IRCC, 20 593 demandeurs d'asile sont entrés au Canada de façon irrégulière en 2017³. Avec 2 560 nouvelles interceptions de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) en avril, le nombre total de passages irréguliers en 2018 s'élève à ce jour à 7 612⁴.

² L'appellation légale du Ministère, et le nom utilisé dans le budget des dépenses, est le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Les représentants d'IRCC ont déclaré qu'en 2017–2018, le coût de la migration irrégulière s'était établi à 24 millions de dollars. Cela comprend tous les coûts relatifs aux activités d'IRCC à la frontière ainsi que les soins de santé temporaires aux demandeurs d'asile pendant le traitement de leur demande.

Toutefois, ce montant ne comprend pas les coûts de logement, qui en 2017–2018 ont été absorbés par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

Les représentants ont ajouté qu'IRCC demandait dans le *Budget principal des dépenses de 2018-2019* des fonds pour l'intégralité de la fonction de traitement des demandes d'asile, puisqu'ils ont seulement commencé à faire une distinction entre migration régulière et irrégulière en 2017–2018. IRCC tente de consolider avec tous les ministères pertinents le coût total de la migration irrégulière en 2017-2018 et le coût budgété en 2018–2019 et fournira ses chiffres finaux au comité dès qu'ils seront prêts.

Quand le comité a demandé aux représentants d'IRCC si les fonds demandés seraient suffisants pour répondre à la hausse des passages irréguliers, ils ont répondu qu'ils demeuraient vigilants, mais que les choses allaient bien pour l'instant. En 2017, ils ont trouvé des façons novatrices de traiter de grandes quantités de demandes d'asile. Ils ont aussi proposé de travailler avec l'ASFC et les provinces pour relocaliser plus de gens dans des villes à moindre densité par l'entremise d'un centre de tri planifié.

3.3 Dépistage biométrique

Dans le *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, IRCC demande une augmentation de 28,1 millions de dollars pour poursuivre l'expansion du dépistage biométrique dans le système d'immigration du Canada. Le *Budget principal des dépenses de 2017–2018* incluait une augmentation de 15,4 millions de dollars pour le même projet⁵.

Les représentants d'IRCC ont expliqué que l'augmentation des fonds demandés était attribuable au fait que le Ministère élargit son contrôle des données biométriques pour l'appliquer à tous les pays où le visa est requis ainsi qu'à tous les demandeurs de résidence permanente. Le visa sera requis pour les voyageurs en provenance d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient à partir de l'été 2018, puis pour le reste des voyageurs à la fin de 2018.

³ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), [Demandes d'asile en 2017](#), consulté le 30 mai 2018.

⁴ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), [Demandes d'asile](#), consulté le 30 mai 2018.

⁵ Secrétariat du Conseil du Trésor, *Budget principal des dépenses 2017–2018*, Ottawa, 2018, p. II-174.

4 AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) fournit des services frontaliers intégrés et applique les lois régissant l'admissibilité des personnes et des marchandises lorsqu'elles arrivent au Canada ou quittent le pays. Elle est chargée d'empêcher les marchandises illégales d'entrer au pays ou d'en sortir à la frontière du Canada et d'exercer des fonctions d'application de la loi en matière d'immigration et d'asile. Cela comprend la détention, les renvois, les enquêtes et des fonctions de renseignement et de contrôle de l'immigration à l'étranger.

Observations du comité

Pour répondre au nombre croissant de passages irréguliers à la frontière, l'Agence des services frontaliers du Canada a relocalisé une partie de ses effectifs dans les régions qui en avaient besoin. L'Agence devrait s'assurer que la relocalisation de ses ressources n'aura pas de répercussions néfastes sur l'efficacité fonctionnelle des autres régions.

Le comité s'inquiète aussi du fait que l'ASFC a lancé des mandats de recherche visant 35 000 personnes, mais qu'elle ne sait pas si elles se trouvent encore dans le pays.

4.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, l'ASFC demande des crédits votés de 1 639 974 352 \$ et prévoit des dépenses législatives de 170 345 667 \$. Dans l'ensemble, les autorisations de l'ASFC augmentent de 48 millions de dollars, ou 3 %. La hausse est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- 46,4 millions de dollars de financement pour le Plan des niveaux d'immigration 2017;
- 43,9 millions de dollars de financement pour le projet de Gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC (GCRA);
- 15,4 millions de dollars de financement pour étendre le contrôle biométrique dans les procédures d'immigration du Canada;
- 7,3 millions de dollars pour mettre en œuvre et administrer un cadre fédéral pour légaliser et réglementer le cannabis.

Les hausses sont compensées par les diminutions suivantes :

- réductions du financement du plan d'action Par-delà la frontière, notamment pour l'Initiative de collecte de données sur les entrées et les sorties (16,3 millions de dollars), la Stratégie intégrée de sécurité du fret (9,5 millions de dollars) et le Plan d'investissement d'infrastructures frontalières (5,9 millions de dollars);
- 16,2 millions de dollars de réduction liés au financement pour l'entretien et la mise à niveau des biens d'infrastructure fédérale;
- 11,5 millions de dollars de réduction du financement pour l'Initiative de modernisation des importations postales en raison du report de fonds de 2017-2018 à 2019-2020;
- 8,7 millions de dollars de réduction des besoins en financement pour respecter l'engagement du gouvernement du Canada concernant la levée de l'obligation de visa pour les citoyens du Mexique.

Le budget de 2018 a aussi accordé 154 millions de dollars de plus au Ministère qui proviendraient de l'ajout du crédit 40 – Exécution du budget – du Secrétariat du Conseil du Trésor.

4.2 Migration irrégulière

Le budget de 2018 prévoit l'affectation de 50 millions de dollars à l'ASFC en 2018–2019 et de 22 millions de dollars en 2019–2020 pour répondre à la hausse des passages irréguliers à la frontière canado-américaine. Ces fonds couvrent diverses activités commençant à la frontière, y compris des activités post-frontière comme le logement temporaire, le traitement, les vérifications de sécurité et, à terme, les renvois, conformément au mandat de l'ASFC.

Certains membres de notre comité ont dit douter que les fonds demandés par l'ASFC suffiraient à répondre à la hausse de l'immigration irrégulière, et s'inquiètent aussi des répercussions négatives potentielles de la relocalisation des ressources de l'ASFC. Les représentants de l'ASFC ont assuré au comité qu'avec l'augmentation demandée, les fonds seraient suffisants. Ils ont ajouté que bien que l'ASFC ait fait appel à du personnel hautement mobile pour répondre aux diverses difficultés qui se posent d'un bout à l'autre du pays, l'Agence surveille l'impact de la relocalisation et parvient à bien gérer le tout, étant donné qu'elle dispose d'un grand nombre d'agents pouvant être déployés. Bon nombre des agents déployés occupaient des fonctions administratives et n'étaient pas des agents de première ligne.

En ce qui concerne le nombre de personnes faisant l'objet de mesures de renvoi ou qui sont recherchées, l'ASFC a précisé qu'elle avait lancé des mandats pour 35 000 personnes. Cependant, les représentants ont souligné qu'il ne s'agissait pas de personnes à risque élevé et que beaucoup d'entre elles avaient quitté le pays d'elles-mêmes. La police surveille les personnes faisant l'objet d'un mandat et prendra les mesures qui s'imposent si elle les trouve.

5 COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ DU CANADA

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) est un tribunal indépendant responsable des décisions en matière d'immigration et d'asile, notamment en ce qui concerne qui a besoin de protection.

Observations du comité

Même avec des fonds supplémentaires sur les deux prochaines années pour traiter les demandes, le comité se demande si la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada aura la capacité voulue pour réduire son arriéré de 50 000 demandes d'asile.

5.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, la CISR demande des crédits votés de 118 949 994 \$ et prévoit des dépenses législatives de 14 361 361 \$. Dans l'ensemble, les autorisations de la CISR augmentent de 6,2 millions de dollars, ou 5 %. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- 4,9 millions de dollars de rajustements salariaux négociés;
- 3,5 millions de dollars pour soutenir les niveaux d'immigration annuels croissants du Canada.

Ces augmentations sont compensées par l'élimination graduelle du financement de 1,7 million de dollars pour appuyer les procédures d'immigration mettant en cause des demandes d'interdiction de divulgation visant à protéger les renseignements classifiés dans les affaires d'immigration, ainsi qu'une diminution du financement de 0,3 million de dollars liée à la levée de l'obligation de visa pour le Mexique.

Le budget de 2018 a aussi accordé 39 millions de dollars de plus au Ministère, qui proviendraient de l'ajout du crédit 40 – Exécution du budget – du Secrétariat du Conseil du Trésor.

5.2 Migration irrégulière

La CISR entend et tranche les demandes d'asile ainsi que les appels possibles. Le budget de 2018 a affecté 74 millions de dollars à la CISR en 2018–2019 et 2019–2020 pour répondre à la hausse des passages irréguliers à la frontière canado-américaine. Une fois que les migrants irréguliers ont été appréhendés par la Gendarmerie royale du Canada, interviewés par l'ASFC et qu'ils ont subi des contrôles de sécurité et d'autres contrôles de leurs antécédents, ceux qui souhaitent demander asile sont renvoyés à la CISR.

Bien que la CISR se soit efforcée d'accroître son efficacité en 2017 et qu'elle puisse maintenant finaliser jusqu'à 2 500 demandes d'asile par mois, l'arriéré augmente aussi au rythme de 2 300 demandes par mois, ce qui s'est soldé par un arriéré de 53 000 demandes non résolues en date du début avril 2018⁶.

Certains membres de notre comité ont dit craindre que la CISR n'ait pas la capacité de réduire l'arriéré croissant de demandes d'asile. Les représentants de la CISR ont avoué qu'il y avait un écart entre la

⁶ Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes, [Témoignages](#), n° 108, 1^{re} session, 42^e législature, 3 mai 2018.

capacité de la Commission et l'arriéré. Ils ont ajouté que les fonds supplémentaires demandés dans le budget principal des dépenses serviraient à embaucher de nouveaux commissaires et ont estimé qu'ils seraient en mesure de finaliser 8 000 demandes de plus en 2018-2019 et 9 000 autres en 2019-2020.

Quant à savoir si les fonds suffiraient à résoudre l'arriéré, les représentants ont expliqué que la demande de fonds correspond au plan de la CISR concernant la croissance responsable, puisqu'il faut du temps et de l'énergie pour embaucher et former de nouveaux commissaires. Les représentants de la CISR ont aussi souligné qu'ils travaillaient sur l'efficacité du système.

6 SERVICES PARTAGÉS CANADA

Services partagés Canada (SPC) est responsable de fournir des services de courriel, de centres de données et de réseaux à des organisations partenaires, de manière regroupée et normalisée. SPC fournit aussi certains services technologiques facultatifs aux organisations fédérales selon le principe du recouvrement des coûts.

Observations du comité

Étant donné que Services partagés Canada dirige plusieurs projets ayant subi des retards, comme l'Initiative de transformation des services de courriel, le comité estime qu'il devrait se doter de plans de mise en œuvre concrets, assortis d'échéanciers précis pour la conception d'infrastructures essentielles de cybersécurité et de sécurité des TI.

6.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, SPC demande un total de 1 466 806 686 \$ au titre des autorisations votées et prévoit des dépenses législatives de 79 335 340 \$. Globalement, les autorisations budgétaires de SPC diminuent de 179 millions de dollars, une baisse de 10 % attribuable principalement :

- à la fin du financement de 151,3 millions de dollars pour la mise à jour de la technologie d'infrastructure essentielle à la mission;
- à la baisse de 23,4 millions de dollars du financement pour l'information et l'infrastructure de technologie de l'information du gouvernement du Canada.

Le budget de 2018 prévoit aussi d'accorder à SPC un financement supplémentaire de 289 millions de dollars, qui serait versé au moyen du crédit 40 – Exécution du budget – du Secrétariat du Conseil du Trésor.

6.2 Cybersécurité et sécurité des TI

Le budget de 2018 prévoit l'affectation de 289 millions de dollars à SPC en 2018–2019, dont 278 millions serviront à « offrir des services numériques aux Canadiens ». Cela fait partie d'un plan de 2,2 milliards de dollars sur six ans « pour améliorer la gestion et la prestation des services et de l'infrastructure de la TI au gouvernement du Canada et pour soutenir les mesures de cybersécurité connexes⁷ ».

Les représentants de SPC ont affirmé qu'il y avait eu quelques examens et vérifications des progrès de SPC à l'égard de son mandat de cybersécurité et de sécurité des TI, dont un examen externe dirigé par le Secrétariat du Conseil du Trésor et exécuté par Gartner en 2016–2017, de même que quelques autres vérifications externes exécutées selon les mêmes modalités.

Interrogés sur l'utilisation de la technologie infonuagique et ses répercussions sur la sécurité des données, les représentants de SPC ont expliqué que les données classifiées du gouvernement sont stockées au Canada ou dans des missions à l'étranger, tandis que les données non classifiées

⁷ Gouvernement du Canada, [Budget 2018](#), Ottawa, 2018, p. 234.

pouvaient être traitées par n'importe quel fournisseur de service infonuagique possédant une certification de sécurité internationalement acceptée, peu importe où il se trouve.

6.3 Initiative de transformation des services de courriel

L'Initiative de transformation des services de courriel consolidera en un seul système une cinquantaine de systèmes de courriel différents au sein du gouvernement. Jusqu'à présent, SPC a transféré sur le nouveau système 90 000 comptes de courriel provenant de 17 ministères, sur un total de 550 000 comptes de courriel; le transfert se poursuivra pour six autres ministères cette année. Ces ministères ont été choisis en fonction du niveau de risque que représentent leurs vieux systèmes de courriel. Les représentants de SPC ont avoué qu'il y avait effectivement eu un ralentissement dans la mise en œuvre de l'initiative.

7 SERVICES PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT CANADA

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est l'acheteur central, le gestionnaire des biens immobiliers, le trésorier, le comptable, l'administrateur de la paye et des pensions, le conseiller à l'intégrité en matière d'approvisionnement et le fournisseur de services de traduction du gouvernement fédéral⁸.

Observations du comité

Alors qu'il étudie les options pouvant remplacer le système de pays Phénix, le gouvernement devrait donner l'assurance aux employés de la fonction publique qu'ils recevront leur paye à temps et sans erreur, et que le personnel du Centre des services de paye de la fonction publique recevront le soutien et la formation nécessaires pour composer avec le système actuel, ainsi que tout système à venir.

7.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, SPAC demande des crédits votés totalisant 3 120 727 415 \$, et prévoit des dépenses législatives de 114 663 690 \$. Les autorisations totales de SPAC sont réduites de 459 millions de dollars, ou de 12 %.

Les principaux éléments de la réduction sont les suivants :

- 327,1 millions de dollars liés à la fin du financement pour la réparation, l'entretien, les opérations ainsi que les améliorations des bâtiments fédéraux;
- 60,0 millions de dollars liés à la fin du financement pour réparer les locaux en vue de leur occupation afin de répondre aux exigences du programme du client;
- 45,6 millions de dollars liés à la fin du financement pour des infrastructures modernes, efficaces et durables en appliquant des technologies environnementales novatrices;
- 39,8 millions de dollars liés à la fin du financement pour soutenir les entreprises canadiennes en achetant et en testant leurs produits et services novateurs en phase finale de développement;
- 8,0 millions de dollars résultant de l'achèvement de projets ou de la modification des exigences pour d'autres projets et activités, tels que le Manège militaire de la Grande Allée et les Opérations du Cap-Breton.

La réduction est en partie contrebalancée par l'augmentation suivante :

- 21,8 millions de dollars pour fournir des services d'hébergement, de gestion d'événements spéciaux, d'approvisionnement et d'interprétation ainsi que des services de soutien à la gestion de projets aux organisations fédérales, aux fins du Sommet du G7.

Le budget de 2018 a aussi attribué au Ministère une somme supplémentaire de 653 millions de dollars, au titre du crédit 40 – Exécution du budget – du Secrétariat du Conseil du Trésor.

⁸ L'appellation légale du ministère, et le nom utilisé dans le budget des dépenses, est le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

7.2 Système de paye Phénix

Le budget de 2018 a prévu 431,4 millions de dollars sur six ans pour régler les problèmes liés au système de paye Phénix, dont l'embauche de personnel supplémentaire. SPAC recevra 306,8 millions de dollars en 2018–2019 au titre du crédit 40 – Exécution du budget – du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Pour améliorer le traitement des problèmes de paye, les représentants ont indiqué qu'ils comptaient former des groupes d'employés additionnels pour servir certains ministères en particulier en tenant compte de leurs besoins uniques en matière de rémunération, comme les horaires complexes. Ils prévoient créer 29 groupes pour l'ensemble des ministères d'ici 2019.

En ce qui concerne le Centre des services de paye de la fonction publique, les représentants ont fait savoir au comité que le Centre continuerait de fonctionner à partir de Miramichi, parce qu'ils voient des résultats et constatent que les employés sont novateurs et engagés. Les représentants se sont engagés à investir dans les employés du Centre pour veiller à ce qu'ils aient les outils nécessaires pour exécuter leur travail correctement.

7.3 Entretien et réparation des édifices publics

Le budget de 2018 a attribué 275 millions de dollars en fonds supplémentaires en 2018–2019 à SPAC pour que son Programme des locaux fédéraux puisse offrir des locaux et des services immobiliers connexes aux ministères et organismes fédéraux.

Selon les représentants, SPAC a besoin de ces fonds pour régler un arriéré de milliers de projets de réparation très attendus. Le Ministère vient juste de terminer une période de financement de deux ans et s'est vu accorder une année de financement de plus. Le Ministère préparera un plan à long terme relativement à l'entretien et à la réparation d'édifices.

Marty Muldoon, dirigeant principal des finances à SPAC, a aussi fait savoir que la Vision et le plan à long terme de la Cité parlementaire respectait l'échéancier, le budget et la portée du projet.

7.4 Navire de combat canadien

SPAC gère le processus d'approvisionnement des grandes acquisitions, y compris pour la Défense, comme le Navire de combat canadien.

Les représentants ont indiqué qu'ils comptaient acquérir 15 navires de combat canadiens, et que le fournisseur retenu serait annoncé à l'automne 2018. Le comité note que le processus est un défi constant, car la conception des navires n'a pas encore été approuvée.

8 SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA

Services aux Autochtones Canada (SAC) travaille en collaboration avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis afin de leur donner accès à divers services, y compris les soins de santé primaires, l'éducation, les systèmes d'eau potable et de traitement des eaux usées, le logement, l'infrastructure communautaire, les programmes sociaux ainsi que la gestion des urgences.

Observations du comité

La création du ministère des Services aux Autochtones Canada et la fin de mesures budgétaires font qu'il est très difficile de tenir le compte des fonds attribués aux services aux Autochtones d'une année à l'autre.

Le comité est d'avis que le Secrétariat du Conseil du Trésor devrait s'assurer que les documents budgétaires de tous les ministères fassent une distinction plus nette entre les niveaux de financement continu et les engagements budgétaires à durée limitée.

8.1 Aperçu des budgets de dépenses

Dans le *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, SAC demande des crédits votés totalisant 9 245 825 395 \$, et prévoit des dépenses législatives de 79 386 979 \$. SAC ayant été constitué le 30 novembre 2017, le Ministère figure au budget principal des dépenses pour la première fois.

Sur les 9,2 milliards de dollars octroyés au Ministère dans le budget principal des dépenses pour 2018-2019, 6,2 milliards proviennent de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, et 3,1 milliards de Santé Canada, les responsabilités ayant été transférées de ces organismes.

Le budget de 2018 avait aussi attribué au Ministère une somme supplémentaire de 1,0 milliard de dollars, au titre du crédit 40 – Exécution du budget – du Secrétariat du Conseil du Trésor.

8.2 Scission des ministères

Le ministère des Services aux Autochtones Canada a été créé par décret en novembre 2017.

Les représentants ont informé le comité que Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (anciennement Affaires autochtones et du Nord Canada) continue de fournir des services internes aux deux ministères et qu'il faudra du temps pour finaliser les structures organisationnelles et les niveaux de financement, et pour séparer les systèmes financiers. Des consultations sont en cours sur la loi qui officialisera la création des deux ministères et on compte présenter un projet de loi en ce sens au Parlement à l'automne 2018.

De nombreux membres ont souligné qu'il était assez difficile de faire le suivi des niveaux de financement en raison de la création du nouveau ministère. Si l'on transfère simplement les fonds de Santé Canada et d'Affaires autochtones et du Nord Canada à SAC en 2017-2018, il semblerait que le financement destiné aux responsabilités de SAC soit à la baisse en 2018-2019. Les représentants ont expliqué que cela était attribuable à l'expiration de mesures budgétaires à durée limitée de 1,1 milliard de dollars, dont certaines sont renouvelées dans le budget de 2018. Les représentants se sont engagés à produire un tableau qui montrerait au comité les nouveaux investissements, et le financement ayant expiré.

8.3 Santé

SAC fournit des fonds pour les programmes et les services de santé destinés aux communautés des Premières Nations et inuites, de même que des prestations supplémentaires en santé aux membres admissibles de ces communautés. Le budget de 2018 prévoit 1,5 milliard de dollars en financement supplémentaire sur cinq ans pour la santé des Autochtones, dont 408 millions seraient affectés à SAC en 2018–2019 au titre du crédit 40 – Exécution du budget – du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Les représentants ont fait savoir que les fonds donneront accès à des soins et des services de santé essentiels, dont des services infirmiers accessibles 24 heures sur 24 dans 79 collectivités des Premières Nations éloignées et isolées. Des fonds distincts sont prévus pour entreprendre 213 projets de construction et de mise à niveau des installations de santé, dont 71 % sont déjà terminés.

Les représentants avouent qu'il est difficile de recruter et de garder des médecins et des infirmières dans le Nord, en raison notamment du logement inadéquat, des problèmes de rémunération et de l'isolement. Le Ministère explore les possibilités de la télémédecine et d'autres moyens technologiques pour combler les écarts quant à la présence physique de praticiens de la santé.

9 RELATIONS COURONNE-AUTOCHTONES ET AFFAIRES DU NORD CANADA

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) gère la relation entre le gouvernement du Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis, travaille de concert avec les peuples autochtones afin de développer leur potentiel d'autodétermination et dirige les activités du gouvernement dans le Nord⁹.

Observations du comité

Dans la nouvelle relation financière qu'il entreprend avec les communautés des Premières Nations, en offrant notamment des subventions décennales, le gouvernement devrait mettre en place des mécanismes pour rajuster les niveaux de financement sur un horizon de planification de 10 ans.

9.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, RCAANC demande des crédits votés totalisant 2 988 157 881 \$, et prévoit des dépenses législatives de 96 046 567 \$.

Les autorisations totales de RCAANC pour 2018-2019 ont diminué de 6,9 milliards de dollars par rapport au budget principal des dépenses de l'exercice précédent, en raison :

- du transfert de 6,2 milliards de dollars à Services aux Autochtones Canada;
- de la fin du financement de 416 millions de dollars afin d'appuyer la prestation des services d'eau potable et d'eaux usées dans les réserves des Premières Nations;
- de la fin du financement de 304 millions de dollars pour des projets liés au logement abordable et à l'infrastructure sociale.

Le budget de 2018 a aussi attribué au ministère une somme supplémentaire de 337 millions de dollars, au titre du crédit 40 – Exécution du budget – du Secrétariat du Conseil du Trésor.

9.2 Nouvelle relation financière

Le gouvernement a déclaré, dans le budget de 2018, que pour faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et favoriser leur autodétermination, y compris leur autonomie gouvernementale, il fallait entreprendre une nouvelle relation financière. Le budget de 2018 prévoit 188,6 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer la capacité financière et administrative des Premières Nations.

Les représentants ont expliqué que les fonds serviront à appuyer l'élaboration de plans communautaires et à payer les frais de gestion par un séquestre-administrateur, actuellement portés au budget des bandes.

Dans le cadre de cette nouvelle relation financière, le gouvernement créera des subventions décennales à l'intention des Premières Nations admissibles, ce qui leur donnera plus de souplesse financière.

⁹ L'appellation légale du Ministère, et le nom utilisé dans le budget des dépenses, est le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Les représentants ont précisé que les communautés des Premières Nations avaient jusqu'au 30 juin pour décider si elles demanderaient des subventions décennales. Le Conseil de gestion financière des Premières Nations évaluera les ratios financiers des communautés ainsi que d'autres exigences d'admissibilité, comme le fait d'avoir conçu un plan communautaire et formé des comités des finances et de vérification. Le Ministère est en train d'élaborer un cadre de reddition de comptes mutuelle selon lequel les Premières Nations feraient rapport annuellement sur leur plan communautaire, sur la base des indicateurs énoncés dans les objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les Premières Nations qui ne sont pas admissibles aux subventions décennales recevraient des fonds pour le développement professionnel et institutionnel, ainsi que des investissements pour les systèmes de TI et l'élaboration de politiques financières.

10 SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Le mandat de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est de faciliter l'accès au logement et de contribuer à la stabilité financière en aidant les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement.

Observations du comité

La piètre ventilation, le surpeuplement et la moisissure dans les logements sont les principaux facteurs contribuant au risque d'infections respiratoires chez les enfants vivant dans des communautés isolées et rurales des Premières Nations et du Nord.

Le comité estime que le gouvernement devrait intensifier la recherche sur les liens entre logement et santé dans ces communautés, et concevoir des codes du bâtiment adaptés à la géographie et à la culture de ces communautés.

10.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, la SCHL demande des crédits votés totalisant 2 427 435 894 \$ et prévoit des dépenses législatives non budgétaires de -259 433 000 \$, au titre de remboursement de prêts. Les autorisations budgétaires de la SCHL sont en baisse de 308 millions de dollars, ou 11 %. Cette baisse est principalement attribuable aux éléments suivants :

- une diminution de 603,2 millions de dollars en raison de l'expiration de la plupart des initiatives énoncées dans le budget fédéral de 2016;
- une diminution de 41,0 millions de dollars du financement de base en raison de l'expiration des accords d'exploitation des programmes de logement social existants;
- une diminution de 10,4 millions de dollars attribuable au report des fonds affectés à l'investissement dans le logement abordable (dans les réserves).

Ces diminutions sont contrebalancées par les augmentations suivantes :

- une augmentation de 47,2 millions de dollars pour l'initiative Financement de la construction de logements locatifs;
- une augmentation de 4,9 millions de dollars pour l'initiative de stages en habitation pour les jeunes des Premières Nations et les jeunes Inuits;
- une augmentation de 3,4 millions de dollars pour le financement complémentaire associé à la troisième année du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement;
- une augmentation de 278,0 millions de dollars pour le financement de la Stratégie nationale sur le logement.

Le budget fédéral de 2018 accorde également à la SCHL 447 millions de dollars supplémentaires, par l'entremise du crédit 40 – Exécution du budget – du Secrétariat du Conseil du Trésor.

10.2 Santé et logement des Premières Nations

La SCHL soutient la construction de nouveaux logements locatifs, la rénovation de logements existants, les subventions continues pour les logements sociaux locatifs et les investissements visant le

renforcement des capacités des membres des Premières Nations vivant dans les réserves. Selon son rapport annuel de 2017, la SCHL a consacré 60 millions de dollars en 2017 pour ses programmes visant les logements dans les réserves, lesquels ont permis d'aider 2 800 ménages.

Le budget 2016 octroyait 416,6 millions de dollars sur deux ans à Affaires autochtones et du Nord Canada pour l'amélioration des conditions de logement dans les réserves, la réduction du surpeuplement et le renforcement de la santé et de la sécurité. Il octroyait en outre 137,7 millions de dollars sur deux ans à la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour appuyer la rénovation des logements existants dans les réserves. Le budget de 2018 prévoyait une somme de 600 millions de dollars sur trois ans pour appuyer le logement dans les réserves, dans le cadre d'une stratégie décennale sur le logement des Premières Nations qui est en voie d'être élaborée avec les Premières Nations.

Le D^r Tom Kovesi, spécialiste des troubles respiratoires infantiles à Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario et professeur de pédiatrie à l'Université d'Ottawa, a informé le comité que les infections respiratoires constituent une grande menace pour la santé des enfants des Premières Nations et inuits, en particulier les nourrissons. Les taux d'hospitalisation des bébés inuits pour bronchiolite et pneumonie sont jusqu'à 30 fois supérieurs à ceux des enfants vivant dans le Sud du Canada. Les taux de tuberculose au Nunavut sont plus de 200 fois supérieurs à ceux de la population non autochtone.

Les études menées par le D^r Kovesi et son collègue, J. David Miller, professeur au Département de chimie de l'Université Carleton, ont démontré que la piètre ventilation, le surpeuplement et la moisissure dans les logements sont les principaux facteurs contribuant au risque d'infections respiratoires chez les enfants vivant dans des communautés isolées et rurales des Premières Nations et du Nord.

Ils ont fait valoir que les communautés autochtones avaient un criant besoin de logement, d'argent pour l'entretien et la mise à niveau des logements et d'accès à l'eau potable. En outre, il serait bon d'effectuer de nouvelles recherches pour examiner le lien entre le logement et la santé dans les communautés autochtones. On l'a certes fait pour des communautés du Sud, mais on ne peut présumer que les conclusions s'appliqueront aux communautés rurales, isolées et du Nord. Il vaudrait mieux que le gouvernement élabore des codes du bâtiment adaptés à la géographie et à la culture de ces communautés, et qu'il les sensibilise sur la façon d'entretenir les maisons de façon à en assurer la salubrité.

10.3 Recherche sur les droits de la personne

La SCHL demande 4,1 millions de dollars en 2018–2019 pour appuyer l'élaboration d'une approche en matière de logement axée sur les droits de la personne. Selon les représentants, les fonds serviraient à tenir des consultations à l'appui de cette approche, ainsi qu'à déterminer s'il y aurait lieu de légiférer pour renforcer le droit au logement. La SCHL met aussi en œuvre des mécanismes de gouvernance, dont un Conseil national de l'habitat et un porte-parole fédéral en matière de logement qui serait chargé d'examiner les obstacles au logement.

10.4 Assurance hypothécaire et logement abordable

L'une des principales activités de la SCHL est d'offrir des assurances hypothécaires, lesquelles sont obligatoires pour les prêteurs sous réglementation fédérale au Canada lorsque l'acheteur d'une maison fait une mise de fonds inférieure à 20 %. Selon les représentants, la SCHL gère actuellement un

portefeuille d'environ 450 milliards de dollars en assurance hypothécaire qui lui rapporte un profit d'environ 1 milliard de dollars par an.

La SCHL investit aussi dans le logement abordable et le logement social. Selon les représentants, la SCHL dépense près de 2 milliards de dollars par an pour aider les Canadiens ayant besoin de se loger.

11 EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA

Emploi et Développement social Canada (EDSC) gère les paiements de sécurité du revenu aux aînés et aux travailleurs sans emploi, l'assistance aux étudiants du niveau postsecondaire et les paiements aux parents de jeunes enfants. En outre, EDSC assume des responsabilités réglementaires fédérales concernant le travail et finance des projets relatifs au marché du travail et au développement social.

Observations du comité

Parallèlement aux fonds supplémentaires qu'il investit dans la Stratégie emploi jeunesse, le gouvernement devrait veiller à ce que la Stratégie aide effectivement les jeunes à trouver et à conserver des emplois valorisants.

11.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans son *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, EDSC demande des crédits votés totalisant 3 116 543 537 \$ et prévoit des dépenses législatives de 57 808 926 247 \$. Dans l'ensemble, les autorisations budgétaires d'EDSC augmentent de 3,5 milliards de dollars, ou 6 %. Cette augmentation des dépenses législatives est principalement attribuable aux éléments suivants :

- une augmentation de 2,0 milliards de dollars pour la pension de la Sécurité de la vieillesse;
- une augmentation de 118,2 millions de dollars pour le Programme canadien de prêts et bourses aux étudiants et aux apprentis;
- une augmentation de 96,6 millions de dollars pour les Subventions et Bonds canadiens pour l'épargne-invalidité.

EDSC prévoit une augmentation de ses dépenses de fonctionnement de l'ordre de 100 millions de dollars, essentiellement en raison du renouvellement, dans le budget fédéral de 2017, du financement du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du nouveau financement prévu pour le programme de Sécurité de la vieillesse afin de faire face à la charge de travail accrue découlant du vieillissement de la population.

Les subventions et contributions augmentent de 593 millions de dollars en raison d'investissements annoncés dans le budget fédéral de 2017 pour les programmes d'apprentissage et de garde de jeunes enfants, les ententes sur le développement de la main-d'œuvre, la Stratégie emploi jeunesse et la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance.

Les prêts non budgétaires augmentent quant à eux de 376 millions de dollars du fait de l'instauration d'un modèle de contribution à taux fixe pour déterminer l'admissibilité au Programme canadien de prêts aux étudiants.

Le budget fédéral de 2018 accorde aussi à EDSC des crédits supplémentaires de 308 millions de dollars, qui seront versés par l'entremise du crédit 40 du Secrétariat du Conseil du Trésor : Exécution du budget.

11.2 Stratégie emploi jeunesse

La Stratégie emploi jeunesse, qui comprend les programmes Connexion compétences, Objectif carrière et Expérience emploi d'été, vise à aider les jeunes à acquérir des compétences et de l'expérience pour trouver et conserver de bons emplois. Onze ministères y participent. Le budget de 2016 a accordé 165,4 millions de dollars à la Stratégie et presque doublé le programme Expérience emploi d'été. Le budget de 2017 y a consacré 395,5 millions de dollars de plus sur trois ans. EDSC reçoit une augmentation de 62,2 millions de dollars en 2018–2019 grâce aux investissements du budget de 2017.

Les représentants ont expliqué que le Ministère faisait état des indicateurs de rendement de la Stratégie, y compris pour le programme Connexion compétences, dans son rapport ministériel sur le rendement. Comme le rapport le plus récent date de l'exercice 2016–2017, les résultats des derniers investissements ne sont pas encore connus.

11.3 Programme canadien de prêts aux étudiants

EDSC prévoit des prêts non budgétaires de 735 millions de dollars en 2018–2019, dont 669 millions de dollars sont attribuables au Programme canadien de prêts aux étudiants, et le reste au Programme canadien de prêts aux apprentis. Les prêts aux étudiants, qui aident à payer les frais de scolarité postsecondaire, sont en augmentation à la suite de l'instauration d'un nouveau modèle pour déterminer l'admissibilité des demandeurs.

Les représentants ont expliqué que le taux de défaut de remboursement des prêts aux étudiants est d'environ 10 %, ce qui est mieux que le taux américain de 11,5 %. Le taux de défaut est à la baisse depuis six ans.

12 GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) offre un service de police fédérale à toute la population canadienne et des services de police contractuels dans tous les territoires, dans huit provinces (exception faite du Québec et de l'Ontario), environ 150 municipalités et plus de 600 collectivités autochtones.

Observations du comité

Les fonds supplémentaires versés à la Gendarmerie Royale du Canada pour ses opérations de première ligne devraient l'aider à attirer et à maintenir en poste un nombre suffisant de recrues.

12.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, la GRC demande des crédits votés totalisant 3 074 815 973 \$ et prévoit des dépenses législatives de 465 837 241 \$. Dans l'ensemble, les autorisations budgétaires de la GRC augmentent de 658 millions de dollars, ou 23 %. Cette augmentation est principalement attribuable aux éléments suivants :

- une augmentation de 517,9 millions de dollars en 2018-2019 pour appuyer un nouveau modèle de financement qui englobe des autorisations financières modifiées et le financement supplémentaire du Programme des services de police contractuels;
- une augmentation de 132,6 millions de dollars pour supporter les coûts différentiels associés à la tenue du Sommet du G7 de 2018 dans Charlevoix, au Québec;
- une augmentation de 81,3 millions de dollars pour les rajustements salariaux négociés pour les membres réguliers de la GRC, les membres civils et les employés de la fonction publique;
- une augmentation de 30,1 millions de dollars pour l'indemnisation des membres blessés dans l'exercice de leurs fonctions.

Ces augmentations sont contrebalancées par certaines diminutions :

- une diminution de 24,7 millions de dollars liée au rajustement des régimes d'avantages sociaux des employés;
- une diminution de 63,7 millions de dollars pour des rajustements techniques liés à l'entente de règlement du recours collectif Merlo Davidson;
- une diminution de 22,3 millions de dollars liée à l'initiative d'infrastructure fédérale.

Le budget fédéral de 2018 accorde à la GRC 159 millions de dollars supplémentaires qui lui seront versés par l'entremise du crédit 40 – Exécution du budget – du Secrétariat du Conseil du Trésor.

12.2 Opérations de première ligne

Le budget de 2018 a affecté 105 millions de dollars à la GRC pour appuyer ses opérations de première ligne. Selon la commissaire de la GRC, ces fonds appuieraient le recrutement et la formation de nouveaux cadets de la GRC afin de répondre au besoin de nouveaux agents de première ligne. De 5 à

7 % des 18 000 postes de membres réguliers de la GRC sont habituellement vacants, surtout en raison de l'attrition.

Les fonds serviraient aussi à acquérir de nouveaux systèmes radio numériques dotés de fonction de chiffrement vocal. Les radios coûteraient 60,2 millions de dollars sur cinq ans et 9,5 millions par la suite.

12.3 Sommet du G7

En juin 2018, le Canada a reçu les dirigeants du Groupe des Sept (G7) lors d'un sommet à Charlevoix, au Québec.

La GRC demande 132,6 millions de dollars pour les coûts liés au sommet en 2018–2019. Selon la commissaire de la GRC, la GRC y a déployé 4 000 agents, auxquels se sont ajoutés environ 5 000 agents de la Sûreté du Québec. La majorité des agents de la GRC étaient chargés d'opérations policières fédérales, et le reste provenait de services de police à forfait où l'on prend au plus 10 % des ressources disponibles.

12.4 Migration irrégulière

Le Canada a récemment connu une hausse subite d'entrées illégales de personnes entre les points d'entrée. Comme c'est la GRC qui est chargée de la sécurité entre les points d'entrée, elle intercepte et arrête ces personnes en vertu de la *Loi sur les douanes*, les interviewe, procède à des vérifications des antécédents criminels et de sécurité, puis les transfère à l'ASFC dans les 24 heures.

La commissaire de la GRC a informé le comité que la GRC n'avait pas reçu de fonds additionnels pour le travail supplémentaire et les frais de déplacement requis pour gérer l'immigration irrégulière, et qu'elle s'était servie de ressources dont elle disposait déjà. Le coût total de ces activités en 2017–2018 a été d'environ 7 millions de dollars. Le budget de 2018 a attribué 9,5 millions de dollars à la GRC en 2018-2019 pour l'immigration irrégulière. La GRC s'emploie actuellement à élaborer une demande de financement durable à cette fin au cours des deux prochaines années.

13 ANCIENS COMBATTANTS CANADA

Anciens Combattants Canada (ACC) est responsable des soins, du traitement et de la réinsertion dans la vie civile des anciens combattants ainsi que des soins à leurs survivants ou à leurs personnes à charge. ACC s'acquitte de ses responsabilités au moyen de divers programmes, comme les pensions pour invalidité, les allocations aux anciens combattants, la représentation, les soins de santé et la commémoration.

Observations du comité

Étant donné qu'un plus grand nombre d'anciens combattants quittent le service actif pour retourner à la vie civile, Anciens Combattants Canada devrait s'assurer d'avoir la capacité requise pour offrir des services adéquats et en temps opportun aux anciens combattants.

13.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, ACC demande des crédits votés totalisant 4 363 061 570 \$ et prévoit des dépenses législatives de 31 492 862 \$. Dans l'ensemble, les autorisations d'ACC diminuent de 296,8 millions de dollars, soit 6,3 %. Cette diminution s'explique principalement par la fin d'un paiement rétroactif ponctuel versé en 2017-2018 à tous les anciens combattants qui ont touché une indemnité d'invalidité depuis 2006.

Cette diminution est partiellement compensée par une augmentation du financement des prestations, services et soutien en raison d'une hausse du nombre d'anciens combattants et de membres de leur famille qui y sont admissibles.

En outre, le budget 2018 alloue au Ministère en outre 26 millions de dollars supplémentaires, qui seraient octroyés par l'intermédiaire du crédit 40 – Exécution du budget du Secrétariat du Conseil du Trésor.

13.2 Capacité de prestation des services

Le budget de 2018 a prévu 21 millions de dollars en 2018–2019 afin d'améliorer la prestation des services destinés aux anciens combattants.

Les représentants d'ACC ont dit que ces fonds serviraient à embaucher du personnel supplémentaire pour faciliter le traitement des demandes et veiller à ce que des employés soient exclusivement affectés aux anciens combattants dans le besoin pour les aider à se prévaloir des programmes d'ACC.

13.3 Gestion du rendement

Dans ses plans et rapports de rendement ministériels, ACC dresse la liste de ses cibles et de ses réalisations pour chaque indicateur de rendement. Pour obtenir les données relatives à chaque indicateur, les représentants d'ACC ont expliqué qu'ils se fondaient notamment sur les résultats d'un sondage national mené auprès des anciens combattants ainsi que sur la participation d'intervenants à diverses activités destinées aux anciens combattants.

Interrogés sur les raisons pour lesquelles le pourcentage de plaintes réglées dans les 60 jours était en baisse, les représentants ont répondu que leurs efforts de sensibilisation avaient porté fruits et que cela s'était traduit par un plus grand nombre de demandes et une charge de travail accrue, ce qui a mis les ressources d'ACC à rude épreuve. Ils ont ajouté que les fonds affectés dans le budget de 2018 devraient améliorer leur rendement.

13.4 Arriéré des indemnités d'invalidité

Le *Budget principal des dépenses de 2017–2018* prévoyait un paiement forfaitaire rétroactif à tous les anciens combattants ayant reçu une indemnité d'invalidité depuis 2006. Toutefois, le nombre élevé d'anciens combattants admissibles ayant fait une demande au cours de la dernière année a entraîné un arriéré dans le traitement des demandes.

Les représentants d'ACC ont expliqué qu'ils s'étaient efforcés de traiter toutes les demandes le plus promptement possible. Bien que le Ministère ait tenté de déterminer le temps qu'il fallait pour traiter les demandes, il est difficile de prédire le comportement humain et donc de prévoir les effectifs requis. Ils se sont engagés à fournir au comité de plus amples détails sur l'arriéré.

14 ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) a pour mandat de préserver et de rehausser l'environnement naturel et les ressources renouvelables et de coordonner les politiques et les programmes environnementaux avec d'autres ministères fédéraux¹⁰.

Observations du comité

Environnement et Changement climatique Canada devrait veiller à ce que son régime de tarification du carbone tienne compte des repercussions possibles sur la compétitivité des secteurs tributaires du commerce qui produisent de grandes quantités d'émissions.

14.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, ECCC demande des crédits votés totalisant 1 429 418 263 et prévoit des dépenses législatives de l'ordre de 86 447 045 \$. De façon globale, les autorisations de crédit d'ECCC augmentent de 528,6 millions de dollars, ou 53,5 %. Cette hausse est principalement attribuable à :

- 473,0 millions de dollars pour le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone;
- 16,6 millions de dollars pour les rajustements salariaux négociés;
- 14,5 millions de dollars pour le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques;
- 14,4 millions de dollars pour le Plan d'action sur l'eau douce;
- 13,8 millions de dollars pour le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux;
- 11,3 millions de dollars pour la Stratégie emploi jeunesse.

Ces hausses sont contrebalancées par une diminution de 15,2 millions de dollars pour le Projet d'assainissement des sédiments du récif Randle et une diminution de 12,0 millions de dollars pour les activités liées à la *Loi sur les espèces en péril*.

En outre, le budget de 2018 a affecté 71 millions de dollars de plus au Ministère, une somme qui serait financée par l'entremise du crédit 40 – Exécution du budget – du Secrétariat du Conseil du Trésor.

14.2 Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone

Le gouvernement fédéral s'est engagé à verser 2 milliards de dollars au Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone (le Fonds), qui relève du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (le Cadre). De cette somme, 1,4 milliard de dollars iront au Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone (le Fonds du leadership), qui aidera les provinces et les territoires qui adhèrent au Cadre à atteindre leurs objectifs de réduction des gaz à effet de serre. Jusqu'à présent, toutes les administrations sauf une sont signataires du Cadre. En plus des provinces et territoires, d'autres organisations peuvent aussi demander des fonds provenant du Défi

¹⁰ L'appellation légale du Ministère, et le nom utilisé dans le budget des dépenses, est le Ministère de l'Environnement.

pour une économie à faibles émissions de carbone, comme des municipalités, des groupes autochtones, des entreprises et des organismes à but lucratif et à but non lucratif.

Interrogés sur la possibilité de se retirer du Cadre, les représentants ont répondu que si des provinces ou territoires décidaient de ne pas mettre le Cadre en œuvre, ils ne pourraient plus bénéficier du Fonds du leadership, puisqu'il est explicitement conditionnel à la mise en œuvre du Cadre. Comme il reste quelques ententes de financement à finaliser avec des provinces et territoires, ECCC soulèvera la question au besoin.

Les provinces ou territoires qui choisissent de ne pas adhérer au Cadre ont quand même le droit de faire une demande au titre du Défi pour une économie à faibles émissions de carbone. ECCC est d'ailleurs en train d'évaluer diverses propositions de réduction des émissions soumises dans le cadre du Défi. Les propositions qui dépassent la portée Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone sont renvoyées vers d'autres sources de financement.

En ce qui concerne la participation des Autochtones à la conception et à la mise en œuvre du Cadre, les représentants ont déclaré qu'ECCC avait décidé, suivant les commentaires des Premières Nations, de diviser les fonds du Défi en deux. Une partie serait réservée aux communautés et organisations de petite taille, afin qu'elles n'aient pas à se mesurer à de grandes organisations.

Les représentants ont précisé qu'ils feraient rapport du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone à l'aide de diverses mesures et qu'ils s'attendaient à ce qu'il y ait une vérification approfondie du Fonds. Pour mesurer le rendement, ils se fonderont sur la réduction réelle des émissions ainsi que sur la réduction des émissions par rapport à chaque dollar investi par le fédéral. Toutefois, ils ont avoué avoir de la difficulté à établir de bons indicateurs et de bonnes sources de données pour mesurer le rendement des programmes d'adaptation, car il est difficile d'évaluer la vulnérabilité aux impacts des changements climatiques.

14.3 Impact de la tarification du carbone

Le gouvernement a élaboré le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques en vue d'atteindre les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre du pays. La tarification de la pollution par le carbone est l'un des quatre piliers principaux du Cadre¹¹.

Interrogés sur l'impact que pourrait avoir la tarification du carbone sur les secteurs tributaires du commerce qui produisent de grandes quantités d'émissions, les représentants d'ECCC ont répondu qu'ils étaient en train d'élaborer l'approche fédérale à la tarification du carbone en consultation avec les secteurs ainsi que les provinces et les territoires. Le système en cours d'élaboration tiendrait compte des risques liés à la compétitivité et aux fuites que présentent les secteurs à forte consommation d'énergie. À l'aide du signal du prix, le système proposé inciterait les secteurs en question à réduire leurs émissions. Les secteurs tributaires du commerce à fortes émissions qui réussissent à fonctionner de manière propre recevraient des crédits excédentaires qu'ils pourraient ensuite échanger.

En ce qui concerne les répercussions sur l'industrie forestière, les représentants ont expliqué que, parmi les options de conformité prévues par ce système de tarification basé sur le rendement, les industries pourraient faire usage de crédits compensatoires, ce qui conviendrait à des secteurs comme l'agriculture, le traitement des déchets et la foresterie.

¹¹ Gouvernement du Canada, [Introduction](#), Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, Ottawa, 2018.

15 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Le ministère de la Défense nationale (MDN) défend la souveraineté du Canada, participe à des partenariats de défense et prête main-forte en cas de catastrophe naturelle et d'autres situations d'urgence.

Observations du comité

La nouvelle politique de défense du gouvernement, Protection, Sécurité, Engagement, prévoit un fonds d'investissement de 108 milliards, des dépenses de fonctionnement de 284 milliards et de 105 milliards de dollars sur 20 ans.

Toutefois, le comité est préoccupé par le manque de détails quant à l'affectation de ces fonds dans les plans de dépenses du ministère de la Défense nationale. Le Ministère devrait se montrer plus transparent quant à la façon dont il se servira de ces fonds.

15.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget principal des dépenses de 2018-2019*, MDN demande des crédits votés totalisant 19 175 296 950 \$ et prévoit des dépenses législatives de l'ordre de 1 202 283 005 \$. De façon globale, les autorisations de crédit du MDN augmentent de 1,7 milliard de dollars, ou 9,2 %. Cette hausse est principalement attribuable à :

- une augmentation du financement pour les dépenses en capital lié à la politique Protection, Sécurité, Engagement pour des investissements dans de grands projets d'immobilisations tels que les aéronefs de recherche et sauvetage à voilure fixe, les navires de combat canadiens et la modernisation des véhicules blindés légers;
- une augmentation des fonds de fonctionnement liés à la politique de défense Protection, Sécurité, Engagement;
- une augmentation du financement lié à la solde militaire et à la signature des nouvelles conventions collectives;
- une augmentation des paiements de transfert liés à la politique de défense Protection, Sécurité, Engagement pour l'innovation.

De plus, le budget de 2018 prévoit une somme supplémentaire de 400 000 \$ pour le Ministère, financée par l'entremise du crédit 40 – Exécution du budget – du Secrétariat du Conseil du Trésor.

15.2 Projets d'acquisition de navires

En 2010, le gouvernement a fait l'annonce de la Stratégie nationale de construction navale. Elle vise, d'une part, à élaborer un plan de construction navale durable et à long terme qui profitera à l'industrie maritime canadienne et, d'autre part, à doter la Marine royale canadienne ainsi que la Garde côtière canadienne de navires s'avérant plus que nécessaires.

Lorsque nous leur avons demandé où en étaient les multiples projets d'acquisition de navires qui avaient pris du retard, les représentants du MDN ont reconnu que la complexité de la construction navale au Canada avait donné lieu à des approches et à des procédures peu efficaces en ce qui a trait

aux acquisitions. Les représentants ont aussi avoué qu'ils s'étaient montrés trop optimistes quant aux estimations de coûts et aux calendriers de livraison.

Pour élaborer la stratégie de construction navale, ils ont comparé leurs pratiques exemplaires avec celles de leurs partenaires internationaux. Les représentants ont dit qu'ils comptaient éviter le cycle d'expansion et de ralentissement dans l'industrie navale en « nivelant la charge » sur les chantiers navals des deux côtes. Un navire du MDN a déjà été inauguré et mis à l'eau, et d'autres suivront dans les prochaines années. Interrogés sur les contrats à soumission fixe et les clauses pénales, les représentants ont expliqué qu'ils avaient déjà eu recours aux contrats à soumission fixe, bien que les alliés du Canada ne les utilisent habituellement pas. La plupart des contrats du MDN contiennent des clauses comme celles sur les dommages-intérêts et la résiliation motivée ou pour raisons de commodité. Toutefois, il faut y recourir avec prudence, puisque leur ajout aux contrats fait augmenter les coûts. Les représentés ont assuré au comité qu'ils avaient un plein accès à tous les coûts proposés par les constructeurs dans leurs soumissions.

En ce qui concerne les navires de soutien dans la Stratégie nationale de construction navale, à savoir les navires de soutien interarmées, les représentants du MDN ont précisé que le contrat de construction était en cours de négociation. Le premier navire devrait être livré à la Marine en 2022-2023, suivi d'un deuxième un an plus tard. Pendant leur construction, la Marine se servira d'un porte-conteneurs converti en pétrolier-ravitailleur, le MV *Asterix*, et de ravitailleurs des marines du Chili et de l'Espagne.

Lorsque nous leur avons demandé pourquoi le MDN avait décidé de ne pas acquérir un deuxième ravitailleur converti comme l'a été le MV *Asterix*, les représentants ont expliqué que même si le ravitailleur intérimaire pouvait soutenir et appuyer la mise sur pied d'une force, il n'avait pas la capacité de déploiement nécessaire et n'offrait pas la certitude dont la Marine a besoin pour mener à bien les missions du gouvernement du Canada. C'est pourquoi la Marine a conclu qu'elle n'avait besoin que d'un seul ravitailleur intérimaire.

15.3 Transparence financière

Dans de nombreux documents du MDN, on ne présente souvent qu'une seule estimation financière sur 20 ans et peu de détails quant à sa portée et sa définition. En outre, ces documents ne présentent souvent que très peu d'information sur la façon dont les fonds seront dépensés relativement aux programmes et aux fins prévus chaque année.

Des membres de notre comité ont rappelé aux représentants du MDN que leur ministère n'avait pas, comme nous l'avions demandé lors d'une réunion de février 2018, fourni une ventilation des dépenses relatives à la nouvelle politique de défense par année et par dépense de fonctionnement ou dépense en immobilisations. Ils ont répondu qu'ils ne savaient trop où en était rendue cette demande d'information.

En ce qui concerne la différence entre les montants énoncés dans le budget principal des dépenses et les montants énoncés dans la politique de défense, les représentants ont expliqué que cela était attribuable à la façon dont le MDN demande des fonds dans le budget principal des dépenses et au financement additionnel ajouté dans le budget supplémentaire des dépenses. Afin de ne pas perdre les sommes non dépensées, le Ministère demande uniquement un montant en particulier au moment où il en a besoin. Les représentants ont assuré au comité qu'avec la politique de défense, ils disposaient d'un fonds d'investissement sur 20 ans de 108 milliards de dollars (selon la comptabilité d'exercice) dont ils pouvaient se servir au besoin. Par conséquent, les fonds non utilisés demeurent disponibles pour des projets futurs. Au cours de l'élaboration de la nouvelle politique de défense, ils ont répertorié 333 projets d'immobilisations qui seraient potentiellement financés par ce fonds sur 20 ans.

Malgré les explications du MDN, certains membres ont trouvé que la façon dont le MDN présente ses données financières au public et au Parlement fait qu'il est inutilement difficile de bien les analyser. Les représentants du MDN ont convenu qu'ils devaient trouver le moyen de communiquer avec les Canadiens avec plus de clarté et de transparence.

ANNEXE – TÉMOINS AYANT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Agence des services frontaliers du Canada

Jacques Cloutier, vice-président, Direction générale des opérations
Jonathan Moor, vice-président, dirigeant principal des finances, Direction générale du contrôle
(22-05-2018)

Anciens Combattants Canada

Faith McIntyre, directrice générale, Direction générale de la politique et de la recherche, Politiques stratégiques et Commémoration
Maureen Sinnott, directrice générale des finances et adjointe à la dirigeante principale des finances, Secteur de la dirigeante principale des finances et services ministériels
Sherry Spence, directrice, Opérations financières, Secteur de la dirigeante principale des finances et services ministériels
(29-05-2018)

Brison, l'honorable Scott, C.P., député, président du Conseil du Trésor

(07-06-2018)

Bureau du directeur parlementaire du budget

Mostafa Askari, sous-directeur parlementaire du budget
Jean-Denis Fréchette, directeur parlementaire du budget
Jason Jacques, directeur principal, Analyse budgétaire et des coûts
(06-06-2018)

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Shereen Benzvy Miller, vice-présidente, Section de la protection des réfugiés
Paula Thompson, vice-présidente adjointe, Section d'appel des réfugiés
(22-05-2018)

Défense nationale et les Forces armées canadiennes

Patrick Finn, sous-ministre adjoint, Matériels
Vice-amiral Darren Hawco, vice-chef d'état-major de la Défense par intérim
Claude Rochette, sous-ministre adjoint (Finances) et dirigeant principal des finances
Elizabeth Van Allen, sous-ministre adjointe (Infrastructure et Environnement)
(30-05-2018)

Emploi et Développement social Canada

Mark Perlman, dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances
Jason Won, adjoint au dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances
(22-05-2018)

Environnement et Changement climatique Canada

Matt Jones, sous-ministre adjoint, Bureau de mise en œuvre du Cadre pancanadien

Judy Meltzer, directrice générale, Bureau de la tarification du carbone
 Carol Najm, sous-ministre adjointe, Direction générale des services ministériels et des finances
 (29-05-2018)

Gendarmerie royale du Canada

Brenda Lucki, commissaire
 Denise Nesrallah, dirigeante principale des Finances et de l'Administration intérimaire
 Stephen White, sous-commissaire et dirigeant principal adjoint des ressources humaines intérimaire
 (22-05-2018)

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Louis Dumas, directeur général, Réseau national, Opérations
 Daniel Mills, sous-ministre adjoint, dirigeant principal des finances, Finances
 (22-05-2018)

Kovesi, D^r Tom, spécialiste des troubles respiratoires infantiles à l'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario et professeur de pédiatrie à l'Université d'Ottawa

(29-05-2018)

Miller, J. David, professeur au Département de chimie de l'Université Carleton

(29-05-2018)

Schreiber, D^{re} Yoko, spécialiste en maladies infectieuses, Hôpital d'Ottawa

(29-05-2018)

Secrétariat du Conseil du Trésor

Renée LaFontaine, dirigeante principale des finances et secrétaire adjointe, Direction des services ministériels
 Marcia Santiago, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses
 (07-06-2018)

Services aux Autochtones Canada

Catherine Blanchard, directrice générale, Planification et gestion des ressources, Secteur du dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution
 Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution
 (22-05-2018)

Services aux Autochtones Canada et Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord

Catherine Blanchard, directrice générale, Planification et gestion des ressources, Secteur du dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution
 Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution
 (22-05-2018)

Services partagés Canada

Graham Barr, sous-ministre adjoint principal par intérim, Direction de la stratégie
Samantha Hazen, directrice générale et dirigeante principale adjointe des finances,
Direction générale des services ministériels
(22-05-2018)

Services publics et Approvisionnement Canada

Marc Lemieux, sous-ministre adjoint, Administration de la paye
Marty Muldoon, dirigeant principal des Finances, Finances et administration
Kevin Radford, sous-ministre adjoint, Biens immobiliers
(22-05-2018)

Société canadienne d'hypothèques et de logement

David D'Amour, directeur, Financement de l'habitation
Kathleen Devenny, vice-présidente, Planification et analyse financières
Debbie Stewart, vice-présidente, Logement abordable, Gestion des solutions clients
(22-05-2018)

Transports Canada

Karen Cahill, directrice générale, Planification financière et gestion des ressources
Lori MacDonald, sous-ministre adjointe, Sécurité et sûreté
Pierre-Marc Mongeau, sous-ministre adjoint, Programmes
(29-05-2018)